

## Démonstration d'une boule extinctrice révolutionnaire à Nogaro

Efficace même sans présence humaine



Démonstration d'une boule extinctrice révolutionnaire à Nogaro

Mardi 18 février 2025, Christian Peyret, maire de Nogaro, convie Daniel Lafforgue, commandant du Centre principal d'incendie et de secours de Nogaro, la gendarmerie, les Conseillers municipaux, beaucoup d'autres habitants de Nogaro et la presse. Il s'agit d'assister, sur le parking du magasin BricoMarché, à une démonstration de la boule extinctrice produite par l'entreprise Block'Fire International

### 1ère démonstration : protection active

Le démonstrateur s'approche d'un genre de meuble en faux bois, ouvert sur la presque totalité d'une de ses façades.

Il asperge l'intérieur d'un liquide combustible et y met le feu, qui, tout de suite, fait rage.

Puis il prend une boule rouge, ôte une petite lanière qui sert de sécurité et la balance d'une distance de 4 m dans le brasier : la boule explose en répandant son contenu de poudre : le feu est éteint instantanément, sans aucun dommage ni pour le démonstrateur, ni pour le public qui observe de tout près.



### 1ère démonstration : le feu fait rage



**Le feu est éteint instantanément (le nuage de poudre est déjà tombé)**

### **2e démonstration : protection passive**

Le démonstrateur fixe une boule extinctrice sur une paroi du meuble en faux bois et allume un feu sous ladite boule.

Au bout de quelques secondes, la boule explose et éteint le feu.



**2e démonstration : le feu est mis sous la boule fixée au meuble**



**La boule a explosé et la poudre a éteint le feu (cette fois, nous avons pu saisir le nuage de poudre)**



**Le feu est à nouveau éteint**

## Explications



**Jacques Pitoux donne des explications et répond aux questions, notamment à celles du It Daniel Lafforgue**

Jacques Pitoux, né à Nogaro, a créé Block'Fire International à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et à Biscarosse. Il détaille les raisons de choisir cette boule extinctrice pour la sécurité des bâtiments :

la boule explose soit au choc (comme dans la 1ère démonstration) si l'on a ôté la sécurité, soit si elle est touchée par un feu sans que la sécurité soit ôtée : cela permet d'éteindre un incendie en l'absence d'humains sur place ; alors qu'il faut être présent pour utiliser un extincteur et il faut s'approcher du feu,

la boule est remplie des mêmes produits que les extincteurs à poudre (sulfate et sel d'ammonium, phosphate et traces de bicarbonate de sodium),

la boule ne pèse que 1,3 kg et protège 8,2 m<sup>2</sup> de surface au sol ; en son centre se trouve un dispositif pyrotechnique qui fait éclater l'engin quand on ôte la sécurité ou quand le feu entre en contact avec elle.

elle est garantie 5 ans et doit être remplacée au bout de 6 ans par une nouvelle boule, vendue à prix réduit.

Par ailleurs, Jacques Pitoux fait remarquer que les extincteurs doivent être entretenus ou remplacés tous les ans et qu'ils sont beaucoup plus lourds.

Cependant, il estime que son produit ne fait pas concurrence aux extincteurs, mais qu'il est particulièrement adapté aux feux électriques qui peuvent se déclencher en l'absence des occupants d'un bâtiment.

## Dans la pratique

Où trouver la boule de Block'Fire International : au magasin BricoMarché de Nogaro, et bientôt dans d'autres magasins InterMarché.

Au prix de 69, 00 euros,

Pour en savoir plus : [<https://blockfire.fr/>].



Gros plan sur la boule de Block'Fire International (photo du site de Block'Fire)